

## LA LÉPROSERIE DE QUI-HOÀ (SUD-ANNAM)

ANNAM  
Pour une léproserie  
(*Les Annales coloniales*, 23 avril 1929)

Frappé du grand nombre de lépreux existant dans les divers pays de l'Union [indochinoise], et notamment en Annam, le R. P. Maheu a décidé de fonder une léproserie, où seraient isolés et soignés le plus grand nombre de ces malheureux.

La baie de Qui-hoà, à 10 km de Qui-nhon, a été choisie pour établir cette léproserie ; les malades y trouveront un sol cultivable, d'étendue suffisante, de nature variée permettant diverses cultures et de l'eau potable fournie par un ruisseau.

Désireux d'aider une initiative, le gouvernement local d'Annam a promis de soutenir pécuniairement le fondateur mais les fonds ainsi fournis étant insuffisants, le R. P. Maheu demande au public de participer à la création de celle-ci.

L'appel du R. P. Maheu, vieil Indochinois, dont la bienfaisante activité compte à son actif tant de belles réalisations, a été écouté avec la plus grande sympathie en Indochine. Il mérite d'être entendu en France.

---

Pour une léproserie dans le Sud-Annam  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 28 avril 1929)

Le projet du P. Maheu comporte l'édification, suivant un plan rationnel, d'une véritable cité comprenant des bâtiments d'habitation et une chapelle destinée au personnel hospitalier, une salle de visite et un bureau, une infirmerie, un hôpital proprement dit, où seront admis les plus gravement atteints, notamment ceux que le mal aura privés de l'usage des membres et à qui des soins constants seront nécessaires, et, enfin, des logements particuliers pour chaque famille de lépreux, ces dernières réparties par catégories suivant le degré d'importance des malades. Un emplacement est prévu pour les enfants qui resteront ainsi à proximité des parents.

Une parcelle de terrain sera attribuée à chaque membre de ce phalanstère : des outils lui seront fournis et chaque famille pourra cultiver les quelques *sao* de terrain qui lui seront affectés sans subir l'atroce impression d'être pour ses voisins un objet d'horreur et de répulsion.

On voit l'originalité de l'œuvre ; on en perçoit le caractère hautement humain et charitable, en même temps que l'incontestable utilité.

Il faut de l'argent pour la réaliser : dix ou vingt mille piastres tout d'abord pour la mettre sur pied.

C'est une faible somme, si on la compare à celles qui sont dépensées pour des buts moins pressants. On a trouvé 80.000 piastres pour subventionner les *Lu-Lu*, *Phi-Phi* et autres *Dé-Dé* de notre pitoyable saison théâtrale.

N'en trouvera-t-on pas le quart pour aider le courageux missionnaire qui veut secourir les lépreux d'Annam et protéger la colonie contre l'extension de l'un des fléaux les plus implacables dont ait à souffrir l'humanité ?

*L'Impartial*

---

RAPPORT AU CONSEIL DE GOUVERNEMENT (1930)  
PROPHYLAXIE ANTILEPREUSE

[92] À signaler la création, en 1929, par le R. Père Maheu, missionnaire, et par le docteur Le Moine<sup>1</sup>, médecin-chef de la province de Qui-nhon, avec le concours de l'Administration, de la léproserie de Qui-hoà, petite baie la plus rapprochée de ce dernier port. La construction n'est pas encore terminée, mais elle abrite déjà 120 lépreux. Cette léproserie est destinée à recevoir et à traiter les lépreux des provinces du Centre-Annam.

---

Le R. P. Maheu de passage à Saïgon

---

UNE CONFÉRENCE SUR LA LÉPROSERIE DE QUI HOA..  
PARLE DOCTEUR LE MOINE, EN NOTRE THÉÂTRE MUNICIPAL  
(*L'Écho annamite*, 1<sup>er</sup> mars 1930)

Nous apprenons le prochain départ pour France du docteur Le Moine. qui sera, dans quelques jours, à Saïgon, où il s'embarquera sur l' « André-Lebon » [dont le départ ... mars].

Le docteur Le Moine profitera de son passage dans nos murs pour faire, au théâtre municipal, gracieusement mis à sa disposition à cet effet, une conférence sur la léproserie de Qui-Hoà, l'œuvre grandiose du R P. Maheu, dont nous avons annoncé la fondation, en son temps, il y a plus de six mois.

Nous ne saurions trop engager nos amis et lecteurs à assister à cette causerie, dont nous donnerons la date exacte, dès qu'elle nous sera connue. Elle promet, d'ores et déjà, d'être fort intéressante On y verra, exposé en détail, le travail gigantesque, et profondément humanitaire, qu'a entrepris un excellent Français, doublé d'un digne serviteur du Christ

EN DERNIERE HEURE

La mairie nous communique la note suivante, qui confirme notre information mais nous apprend que la conférence aura lieu à l'*Éden-cinéma* et non au théâtre municipal :

Le maire de la ville de Saïgon a l'honneur d'informer ses concitoyens que M. Rigaux, délégué de l'Annam au Conseil supérieur des colonies, le R.P. Maheu et le docteur M. le Moine feront, lundi 3 mars, à 18 heures, à l'*Éden-cinéma*, rue Catinat, une causerie sur l'asile des lépreux de Qui-Hoa, près de Quinhon.

Il serait heureux que la population réponde aussi nombreuse que possible à cette invitation, afin de marquer l'intérêt qu'elle porte à cette œuvre de bienfaisance sociale qui continue la mission civilisatrice et humanitaire de la France en Indochine.

Entrée Libre.

---

<sup>1</sup> Marcel Le Moine : né le 30 août 1896 à Binic (Côtes-d'Armor). Chevalier de la Légion d'honneur (*Journal officiel de la République française*, 20 juin 1921). Entré dans l'Assistance médicale indochinoise le 1<sup>er</sup> octobre 1922.

Saïgon  
La conférence du docteur Le Moine à l'*Éden-Cinéma*

---

LA LÈPRE EN ANHAM  
L'ŒUVRE DU R. P. MAHEU A QUI-HOA  
(*L'Écho annamite*, 6 mars 1930)

Il est difficile, sinon impossible, d'établir un recensement exact des lépreux en Annam, car il ne peut être effectué que par les autorités indigènes. Les statistiques ne comprennent guère que les miséreux à la charge des communes, qui ont intérêt à s'en débarrasser. Sont donc déclarés lépreux tous les mendiants, les estropiés, les ulcéreux pauvres. Échappent à la déclaration tous les lépreux de famille dont la situation de fortune permet quelque générosité à l'égard du statisticien indigène.

Le dernier recensement des lépreux dans la province de Binh-Dinh, effectué en 1928, a donné 360 malades.

J'estime que pour approcher de la vérité, il est nécessaire de traiter ce chiffre de la façon suivante : défalquer le tiers d'ulcéreux, syphilitiques, estropiés à titres divers : 240

Multiplier par le coefficient 5 admis généralement dans les recensements globaux.

Ce qui donne comme résultat : 1.210.

Admettons 1 200 lépreux, pour une population de 700.000 habitants (Recensement 1926). La population indigène totale de l'Annam étant à peu près de 6 millions, nous aurions, dans ce pays, environ 12.000 lépreux. Il ressort de la façon dont il a été obtenu que ce chiffre est très approximatif, mais il ne me paraît pas exagéré.

La plupart des Annamites lépreux sont des misérables, parias à la charge des villages qui, pour s'en débarrasser, les pourchassent en les envoyant mendier le long de la route. aux abords des bacs et des marchés.

Autrefois, la loi annamite ne permettait pas aux habitants d'aller mendier en dehors de leur village d'origine. La confusion entre la loi annamite et la loi française a amené la mendicité généralisée.

Lorsque les aumônes ne suffisent pas à les nourrir, ces malheureux affamés pénètrent dans les boutiques et les marchés, saisissant de leurs mains mutilées et avides les denrées qu'ils convoitent et qu'il faut bien leur abandonner lorsqu'ils les ont souillées.

D'autres sont spécialisés dans le recouvrement des dettes. Le créancier impatient loue quelques lépreux des plus répugnants et les charge d'assiéger la maison du débiteur récalcitrant. C'est là un moyen à peu près infaillible. Pour se débarrasser de ces huissiers abominables, le débiteur solde hâtivement sa dette, car il n'existe aucun autre moyen de s'en libérer, le lépreux abusant de sa situation misérable pour insulter les plus grands mandarins.

C'est en nous inspirant des idées de pitié et de solidarité humaines que nous avons conçu, il y a plus de six ans déjà, la colonie agricole le « Village de lépreux ». Un premier essai fut effectué au Laos, mais le temps nous manqua pour animer cette œuvre.

En voici les principes tels qu'ils furent exposés par nous devant la commission d'hygiène de la province de Binh-Dinh le 22 novembre 1927 :

1° Il est nécessaire de retrancher de la vie sociale les lépreux contagieux tout en donnant à ces misérables les possibilités d'une vie matérielle et morale compatibles avec nos idées humanitaires et en leur assurant un traitement médical longuement poursuivi.

2° Une œuvre doit être en dehors ou plutôt parallèle à l'action administrative pour les raisons suivantes : les budgets sont déjà lourdement chargés et ne peuvent, sans ressources nouvelles, assurer le développement satisfaisant des œuvres sociales dans une entreprise de ce genre où l'on doit assurer, non seulement l'hygiène et la vie

matérielle à des malades répugnants, mais encore des soins moraux, des consolations, de l'espérance. L'Administration est insuffisante, car elle peut avoir intelligence, esprit de suite et d'organisation, autorité, mais elle manque de sentimentalité, de cœur.

3° Dans une société, le riche doit aider le pauvre : c'est donc soit par des prélèvements sur les biens communaux, soit par des souscriptions volontaires que l'on se procurera l'argent nécessaire.

4° On choisira un vaste emplacement à la fois éloigné des centres et facilement accessible au médecin, au climat sain. permettant l'installation de rizières et de cultures potagères, les plantations de rapport (cocotiers aréquiers, manguiers, thés, cafés, hévéas, etc.), l'approvisionnement en eau potable, en bois de chauffage, la pêche si possible.

Des maisons seront édifiées, les rizières réparties, les instruments et le bétail nécessaires à l'exploitation achetés

De nombreux lépreux peuvent travailler. Ceux qui en sont incapables de par leurs mutilations vivront aux dépens de la communauté.

Les habitants de ce village s'administreront eux-mêmes, par le moyen d'une sorte de conseil d'administration ; ils seront exemptés d'impôt, de corvées.

Une infirmerie sera établie dans ce village où les lépreux suivront un traitement régulier.

Un terrain rectangulaire de 600 mètres de côté, au centre de la baie de Qui-Hoa, fut acheté aux occupants indigènes, avec l'aide de l'Administration provinciale.

Nous aurions désiré toute la vallée mais, faute de l'argent nécessaire, nous ne pûmes l'obtenir ; cela eût cependant facilité toutes les questions d'extension future et éliminé toutes les discussions futures entre les habitants et les lépreux. Elles seront tellement fréquentes, tellement aiguës, l'œuvre prendra une telle extension que, dans un avenir plus ou moins éloigné, par la force même des choses, toute la vallée de Qui-Hoa deviendra la Vallée des Lépreux.

Nous avons divisé notre terrain en seize quartiers.

Dans les quartiers A et B, nous construisons la section hospitalière. Elle comprendra : un pavillon renfermant le bureau du médecin, le laboratoire d'études, la pharmacie et le dispensaire, où les lépreux de l'asile recevront les soins, les bâtiments hospitaliers où seront reçus les lépreux mutilés incapables de travailler ; ceux-ci seront composés de chambres à deux lits, où les ménages pourront vivre ensemble ; l'asile des enfants des lépreux non lépreux, qui seront séparés de leurs parents, tout en pouvant les voir souvent. Enfin, au centre, la communauté des religieuses indispensables à une telle œuvre.

Le quartier C est réservé à la direction : habitation du père directeur et de son adjoint, église et salle de réunion, de cinéma, de musique, ferme modèle, petite usine électrique, château d'eau, etc.

Le quartier D sera consacré aux cultures potagères aux études agricoles aux pépinières.

Tous les autres quartiers seront lotis entre les lépreux qui auront leur maison, leur rizière, leur jardin : ce sera la colonie agricole.

Au centre sera la place du village, le marché.

Les travaux sont déjà avancés — le dispensaire sera bientôt terminé. Les lépreux commencent à y venir sans contrainte.

Hier, un lépreux riche est venu nous demander le droit d'habiter l'asile. Il s'engage à y construire sa maison.

Voilà la preuve que notre œuvre est déjà connue dans ce pays.

Nous avons constaté la guérison d'un lépreux par un médecin annamite.

Nous avons pu nous mettre en rapport avec ce médecin et nous assurer de son concours. Il séjourne à Qui-Hoa, appliquera ses méthodes et si un ou plusieurs de ses médicaments nous paraissent intéressants, nous le ferons étudier.

Notre œuvre sera bonne car basée sur la foi et le dévouement ; elle sera humaine puisqu'elle accueillera des parias à l'abandon ; elle sera sociale puisqu'elle protégera la société contre la contagion ; elle sera scientifique puisque nous y appliquerons les traitements et l'hygiène modernes. Elle pourra devenir un centre d'études pour les léprologues. Elle fera honneur à la France et l'Annam.

Nous voudrions qu'elle fût parfaite. Il nous faudrait beaucoup d'argent. Les vingt mille piastres avancées par le Budget local de l'Annam devront être remboursées l'année prochaine, à l'aide des ressources procurées par les contributions volontaires.

Aussi, en terminant cet exposé, nous demandons de tout notre cœur de médecin, que ceux qui ont la santé et la fortune n'oublient pas leurs frères misérables douloureux.

Le révérend père Maheu, directeur de l'asile de Qui-Hoa Annam, ou l'administrateur résident de France à Quinhon recevront avec reconnaissance tous les dons qu'on voudra bien leur adresser.

Docteur LE MOINE.

---

Un appel de M. Jacques Duc <sup>2</sup>  
(*L'Écho annamite*, 17 mars 1930)

Notre compatriote, M. Lê van Duc, collaborateur du *Courrier saigonais*, a lancé dans ce journal un appel que nous reproduisons volontiers, tenant à montrer par là que, comme lui, nous sommes pour la collaboration franco-annamite et la solidarité annamite, surtout quand il s'agit d'œuvres philanthropiques où la question de races et de religions doit être écartée par le plus noble sentiment : le sentiment d'humanité.

N. D. L. R.

Un chaleureux appel de M. Lê van Duc  
en faveur des lépreux de l'Annam

Certes, je ne suis nullement qualifié pour parler de cette léproserie. Mais, ayant eu l'occasion d'entendre les conférences faites à l'*Eden* sur cette œuvre, je crois qu'il y a un devoir à remplir par un Annamite, quel qu'il soit.

Car, c'est en ma qualité d'Annamite que je me crus obligé d'aller assister à la causerie du R. P. Maheu, missionnaire de l'Annam, et du docteur Le Moine, tous deux fondateurs de la léproserie de Qui-nhon.

On venait à l'*Eden* pour entendre parler d'une œuvre humaine, entre toutes, une œuvre réalisée par des Français, mais pour les Annamites, et quels Annamites ? Les plus malheureux hommes qui puissent exister sur la terre, parce que privés de deux choses que tout le monde aime bien : la santé et la fortune.

Ceux-là ne sont pas seulement des malades mais des mutilés, des défigurés, des répugnants obligés de vivre en marge de la société, hors de la famille, loin du monde qui les fait, qui ne veut plus les connaître, qui n'ose plus les voir ni de près, ni de loin. Quelle souffrance morale !

Quelle amertume pour les pauvres lépreux ! Auraient-ils les plus grands biens de la terre qu'ils ne leur servirait à rien, à ces suppliciés condamnés par d'insondables décrets aux affres de la mort lente.

---

<sup>2</sup> Voir en partie Banques, assurances...

Et pourtant, ils vivent et sont même heureux de vivre, de vivre avec un certain bonheur grâce aux soins médicaux et au réconfort moral apportés par des hommes dont le dévouement est vraiment surhumain.

Soigner un malade ordinaire, c'est bien ! Mais soigner un lépreux ! S'acharner à le guérir !

Ces hommes ne méritent-ils pas l'admiration de tous les hommes ?

Aussi, au risque de recevoir le reproche de faire ce qui ne me regarde pas, je prends sur moi de remercier au nom de nos compatriotes, toutes les personnes qui s'intéressent, de loin comme de près, à cette léproserie de Qui-nhon.

J'ai été heureux de trouver dans l'auditoire, du père Maheu beaucoup de Français, dont plusieurs dames, et aussi beaucoup d'Annamites, dont quelques grandes notabilités qui, sûrement, ne manqueront pas de faire de la propagande pour cette œuvre, difficile à tous les points de vue : recrutement d'un personnel hospitalier vraiment dévoué, fonds, etc.

Il faut avoir visité notre léproserie du Culaorong, et vu après les lépreux de l'Annam errant le long des chemins, pour réaliser combien il était utile de fonder cette léproserie de Qui-nhon, due à l'initiative privée. Car la lèpre est non seulement un fléau pour les lépreux eux-mêmes, mais aussi pour la population entière.

« Il faut, comme l'a dit le docteur Le Moine, combattre la lèpre, et non pas les lépreux » dont il faut que tout le monde ait pitié. Ce sont nos semblables, ce sont non frères, ne l'oublions pas.

Comme l'a dit encore le docteur Le Moine, que ceux qui jouissent de la fortune pensent un peu aux déshérités de la vie !

En ma qualité d'Annamite, je dis encore une fois : « Merci, à vous Français, les Le Moine et les Maheu, qui avez pensé à mes compatriotes délaissés de tout le monde, même de leurs familles.

Quant à vous, mon compatriotes, je dis encore une fois : j'ose tendre la main, je vous la tends avec confiance et humilité, en vous disant : « Ayez pitié de nos *plus malheureux* compatriotes. Que par votre aide, quoique loin d'eux, vous puissiez leur faire comprendre que vous êtes près d'eux par la pensée, que vous ne les reniez pas, qu'ils sont encore de la famille annamite.

Donnez-leur le bien-être matériel et le réconfort moral. Riches ou pauvres, vous pouvez faire votre bonheur en faisant celui de ceux qui semblent n'avoir pour don en cette terre, que la malheur perpétuel. Si nous devons montrer qu'il y a une *solidarité annamite*, c'est bien le moment, mes chers compatriotes. Solidarisons-nous pour une Bonne Œuvre qui est nôtre. Que chacun de nous travaille dans son entourage. Qu'il ramasse même sou par sou, s'il le faut, pour envoyer tous les dons au Père Maheu à Qui-nhon.

« Il ne faut pas qu'il soit dit un jour que les Annamites se sont désintéressés même des œuvres philanthropiques annamites les plus intéressantes, les plus urgentes.

« Pitié pour les lépreux ! »

Jacques LE-VAN-DUC.

---

L'œuvre du R. P. Maheu dans la Sud-Annam  
Le Cercle franco-annamite de Qui-nhon  
Le corps et l'esprit — Les lépreux et les intellectuels  
(*L'Écho annamite*, 18 mars 1930)

L'activité sociale du R. P. Maheu ne s'arrête pas à la seule léproserie de Qui-hoà, dont nous avons eu l'occasion de parler récemment, encore qu'une telle institution puisse

absorber légitimement une vie d'homme entière et être à bon droit un sujet de fierté et d'orgueil pour son fondateur.

Mais l'homme à qui nous avons à faire ici est un enthousiaste doublé d'un ambitieux, sur le terrain de la philanthropie. Soigner des déshérités, victimes d'un mal affreux, les loger, les nourrir, les consoler dans leur misère, ne suffit pas au dévouement de cet apôtre, de ce digne serviteur du Christ.

« S'occuper du corps, pense-t-il avec raison, c'est bien, mais ce n'est pas encore assez. Il faut aussi meubler l'intelligence, la développer ».

Et, résolument, Il se mit à la tâche. Il créa la Cercle franco-annamite de Qui-nhon comme il fonda la léproserie de Qui-hoà, deux institutions qui sont deux nécessités aussi impérieuse l'une que l'autre, sur des plans distincts. Dans celle-ci. on essaie de guérir, de soulager des maladies. Dans celle-là, on maintient la santé de l'esprit chez les bien portants de corps. Comment mieux concevoir et réaliser le noble programme contenu dans l'adage latin bien connu : « Une âme saine dans un corps sain » ?

Le plus curieux, c'est que, soutenu par sa foi robuste, le distingué prêtre réussit, tout ensemble, dans ces deux belles tentatives, en dépit du pessimisme de certains proverbes, faits pour excuser la paresse et décourager les bonnes volontés, mais sans influence sur les natures vigoureuses et décidées : « Qui trop embrasse mal étreint ; Il faut se garder de courir deux lièvres à la fois », etc., etc.

La preuve nous en est fournie, d'une part, par la conférence du docteur Le Moine à l'*Éden-cinéma*, et, d'autre part, par l'allocution que nous reproduisons ci-dessous de M. Ng. Vy, secrétaire du Cercle d'études franco-annamite de Qui-nhon.

Remarquons, en passant que le père Maheu bannit de ses deux fondations toute question politique et religieuse, ce qui est tout simplement admirable chez un religieux. Son unique but consiste à travailler au rapprochement franco-annamite, soit en aidant les élites des deux races à se mieux connaître, soit en montrant de quoi est capable un cœur comme le sien quand il s'agit d'atténuer les souffrances physiques.

Nous sommes heureux de renouveler nos respectueuses félicitations et nos vœux de succès les meilleurs à ce bon Français qui aime tant l'Annam et les Annamites, sa seconde patrie et ses compatriotes d'adoption.

Maintenant, la parole est à M. Nguyễn-Vy.

N. D. L. R.

Messieurs,

Je profite de ce que vous êtes réunis en assemblée générale pour vous retracer la vie de notre cercle pendant l'année qui vient de prendre fin et vous faire un compte rendu aussi exact que possible de la gestion des affaires de notre association que vous avez bien voulu nous confier.

Notre cercle vient à son heure : la preuve, c'est qu'il a été très bien accueilli dans le milieu annamite comme dans le milieu européen. Dès sa création, de toute part, nous avons eu des adhésions et des secours : des commerçants, des industriels, des entrepreneurs et des fonctionnaires des divers services se sont fait inscrire spontanément comme membres de notre groupement ; et de toutes parts, des âmes généreuses nous ont aidé, soit de leurs conseils, soit de leur don en argent ou en livres ; de sorte que notre cercle compte pour le moment 14 membres bienfaiteurs, 39 membres perpétuels et 64 membres actifs.

Vivant trop enfermés dans la cercle de la famille, nous aspirons enfin à une vie sociale plus large ; nous accueillons au général avec joie toute association où les relations sont cordiales, où les rites et les étiquettes font place à une confiance mutuelle.

Le gouvernement lui-même a souligné son approbation à la fondation de notre cercle et a marqué l'intérêt qu'il prend à le voir prospérer en nous accordant une subvention de 500 piastres pour l'année 1929.

La résidence supérieure en Annam, elle aussi, nous a promis une subvention. Le gouverneur général actuel nous a honoré d'une visite lors de son passage à Qui-nhon.

Sur 61 membres actifs, nous avons enregistré jusqu'ici 17 démissions ; les causes en sont diverses, mais la principale est la déplacement des camarades dans d'autres centres ; tel est, par exemple, le cas de M. Pham khac Hoè, qui était un des deux commissaires du Comité, appelé à servir l'administration à Hué, et remplacé dans le sein du Comité par M. Ngô Soa ; tel est encore le cas de M. Ngô le To, bibliothécaire-adjoint, parti pour Tamquan et remplacé dans le comité par M. Tran Canh Hao. Il faut aussi dire que si les autres camarades se sont retirés de notre groupement, c'est soit parce que le travail professionnel ne leur a pas laissé assez de loisir pour fréquenter notre cercle, soit parce qu'ils ne se sentaient pas en parfaite communion d'idées avec nous ; tel était le cas de MM. Kinh, Huyen. Ces deux derniers ont donné leur démission à la suite d'une circulaire de notre président, où il était question de la suspension provisoire des causeries pendant la période des vacances scolaires. D'ailleurs, je crois [pouvoir] dire que l'un d'eux, M. Huyen, a déjà demandé sa réintégration.

Parmi les 117 membres du cercle, nous comptons jusqu'à 31 membres français. Le chiffre est bien beau quand on songe au petit nombre d'Européens résidant à Qui-nhon. Nous avons, en somme, au sein de notre association, les plus hautes personnalités françaises et annamites du lieu et nos rapports, jusqu'ici, sont emprunts d'une grande cordialité. Ici, nous ne pouvons pas [ne pas] ouvrir une petite parenthèse pour rendre un public hommage à la Mission, qui, si gracieusement a mis à notre disposition ce local, au R. P. Maheu, notre directeur, qui, après avoir eu l'heureuse initiative de fonder ce cercle, nous aide à le gérer ; à des âmes pleines de bonne volonté et de dévouement qui nous ont donné le meilleur de leur temps et qui sont même venues travailler côte à côte avec nous au local de notre cercle ; nous voulons parler de feu M. Gravelle, qui, après une vie de labeur et d'abnégation sous le rude climat de la colonie, vient d'expirer sur la terre cambodgienne ; nous voulons parler du docteur Le Moine, qui, outre la série de conférences qu'il a commencées depuis le début de cette année et qu'il n'a pas terminées, nous a soutenu de ses précieux conseils dans la gestion des affaires du cercle ; nous voulons parler encore de tous les autres membres européens, dont la seule présence parmi nous nous a été d'un si puissant encouragement.

Qu'il nous soit permis d'affirmer que le rapprochement franco-annamite est possible et désirable, et que si, à l'heure qu'il est, ce rapprochement n'est pas encore parfaitement réalisé, c'est que, de part et d'autre, nous n'avons pas fait un effort suffisant de compréhension et de collaboration ; C'est, en un mot, que nous nous connaissons mal. Du côté annamite, on s'est toujours réfugié dans une réserve timide, que l'on pensait être la seule sauvegarde de la dignité ; du côté français, l'on s'est trop souvent contenté d'accomplir des devoirs professionnels, avec une honnêteté et une conscience que nous envions, mais sans suffisamment chercher la chemin des cœurs annamites, qui doit mener à une confiance mutuelle, à une loyale et féconde collaboration. C'est ce qui fait que les relations franco-annamites n'ont pas ce caractère de franchise et de cordialité qui devrait exister entre deux peuples appelés à vivre côte à côte et à travailler longtemps ensemble. Notre cercle, Messieurs, étant l'endroit où toute préoccupation d'ordre politique et religieux doit être bannie, où toute lutte d'intérêt est inconnue, est le terrain propice par excellence au développement des relations loyales et cordiales entre les éléments de choix de deux peuples par la voie large et belle de l'intelligence pour le plus grand bien de notre pays.

Notre cercle est un cercle d'études, c'est ce qui fait que le principal de nos efforts s'est porté du côté intellectuel. Onze conférences portant sur des sujets divers ont été faites par des hommes compétents et auxquelles ont assisté des auditoires très nombreux. Pour permettre à tous les membres du cercle de se former à la parole et de prendre part à la discussion, nous avons organisé, en même temps, plus de dix

causeries, ayant eu lieu tous les jeudis. Une bibliothèque de plus de mille deux cents volumes a été offerte, à titre gracieux par notre directeur, R P. Maheu, et M. Jandet, des Douanes et régies de Qui-nhon, nous a fait un don de plus de dix ouvrages. Pour enrichir cette bibliothèque, nous avons fait, au mois d'octobre, une commande de plus de cent volumes, et pour tenir nos membres au courant des nouvelles du pays et du monde, nous nous sommes abonnés à six revues et à huit journaux.

Des questions d'ordre social ont été mises à l'étude et nous ont conduit à l'intéressant problème des logements salubres et à bon marché.

De la conférence de M. le docteur Le Moine sur l'habitation, il est ressorti que la plupart de nos logements ne répondent pas aux conditions d'hygiène ; que, si l'on constate en ce moment en Indochine une recrudescence de maladies contagieuses et surtout de tuberculose, la cause en est en grande partie à ces maisons où les occupants sont entassés les uns sur les autres, où l'air n'entre que par de petites ouvertures et où la lumière, le meilleur médecin qui soit, ne pénètre presque jamais.

Aussi, pour enrayer le ravage de ce dangereux fléau social qu'est la tuberculose, nous avons songé à entreprendre la construction des logements salubres et à bon marché, et dans cette œuvre d'intérêt général, nous croyons pouvoir compter sur l'appui du gouvernement. Nous sommes, en ce moment, en train d'élaborer une demande d'autorisation pour ouvrir une loterie de 100.000 piastres dans l'intérieur de la province de Binh-Dinh et éventuellement dans tout l'Annam. Si nous réussissons, Messieurs, dans cette œuvre, notre cercle aura prouvé, dès son enfance, qu'il est apte à étudier et à résoudre de graves questions sociales.

Tout dernièrement, sur la proposition de M. le résident, nous avons organisé, au siège de notre association, les cours de langue annamite pour les membres européens. Le premier maître désigné, M. Ung Lang, s'est donné de tout cœur à sa tâche et a pu intéresser Messieurs ses élèves à l'étude difficile de notre langue.

Pour terminer, je tiens à vous rappeler que notre cercle est tout à fait à ses débuts, et qu'il ne compte qu'une année d'existence. Il est donc naturel que ce qui a été fait est peu à côté de ce qui reste à faire, et qu'une longue route nous reste à parcourir. Mais, s'il est vrai de dire que l'avenir est en fonction du présent, nous pouvons proclamer hautement que la vie de notre cercle s'annonce comme particulièrement féconde, pleine de promesses et d'espérance.

Qui-nhon, le 26 janvier 1930

Le secrétaire du cercle.  
NGUYÊN-VY.

---

L'asile des lépreux de Qui-hoà  
(*Les Annales coloniales*, 23 mars 1930)

Un magnifique exemple nous est donné en ce moment en Indochine des résultats auxquels on peut arriver par la bonne harmonie et, en particulier, par la collaboration de l'esprit laïque avec l'esprit religieux.

Un missionnaire, le R.P. Maheu, de Qui-nhon, et un médecin, M. le Dr Le Moine, secondés dans leurs efforts par l'Administration et par la Mission et soutenus par l'unanimité de la presse saïgonnaise, sont en train de créer, aux environs de Qui-nhon, la plus belle et la plus bienfaitante léproserie d'Indochine, un établissement qui contraste avec les misérables villages de lépreux entretenus au Tonkin par l'Administration seule, sans la collaboration du clergé et en dehors de tout concours de la population.

Dans une récente conférence donnée à Saïgon sur cet asile des lépreux, qui s'élève dans la fraîche et verdoyante vallée de Qui-hoà, M. le docteur Le Moine parla de la

lèpre en Annam. Simple mais douloureux exposé des ravages que la terrible maladie exerce dans les milieux indigènes. « La plupart des lépreux sont des parias que les villages pourchassent, et qui mendient le long des routes. » Ils sont au moins douze mille. Que faisait-on pour les soulager, pour mettre la population saine à l'abri de la contagion ? Rien. Que doit-on faire ?

La lutte contre la lèpre ne saurait être la lutte contre les lépreux. Le rôle de la société ne consiste pas à retrancher de son sein les malades; la société les isolera pour les guérir. L'initiative privée interviendra pour adoucir la rudesse des procédés administratifs.

La colonie de lépreux de Qui-hoà fut créée dans ce but, dit le Dr Le Moine, qui ne réussit pas, quoi qu'il fasse, à cacher sous la froideur de son exposé scientifique la sensibilité frémissante de son cœur. « Les lépreux travaillent ; nous les employons à des tâches agricoles... » Et nous devinons le spectacle émouvant des misérables penchés sur la glèbe « pour qu'ils ne s'ennuient pas, pour qu'ils oublient ». Que nous voici loin de l'isolé de la Cité d'Aoste ! Nous pensons, François Mauriac, à ton « Baiser au lépreux » que nous aimions, comme nous avons aimé ton noble cœur, au temps lointain de l'apostolat silloniste. Mais ce n'est plus cela ; la réalité nous épouvante ; la Littérature n'atteint pas à la hauteur du mal, ni à celle du remède. Il faut ici la science ; il y fallait aussi la Foi.

« Nous avons sollicité le concours de l'Administration, avouent le Dr Le Moine et le R. P. Maheu. Le résident supérieur Jabouille nous a beaucoup aidé ».

Le R. P. Maheu remercie la Cochinchine qui entendit, l'année dernière, l'appel adressé à sa générosité. « Vous nous aviez donné 21.000 piastres ; le gouvernement de Huê nous en donna 20 000. Nous avons dépensé presque tout. Il n'y avait ni maison, ni paillote à Qui-hoà.

La motopompe a coûté 3.000 p.; la construction des bâtiments 18 400 p. ; nous avons acheté des outils. Il ne nous reste d'argent que pour deux mois. Après.... »

Après ? se demanda dans le *Courrier saïgonnais* notre confrère Henri Danguy.

Après ? L'angoisse nous étreint.

Après... Que deviendront les malades ?

Que deviendra l'œuvre ? Les deux hommes sont là ; dévouements égaux, mais tâches différentes et pourtant dirigées vers le même but.

Ils ont soixante pensionnaires. La léproserie est immense. Ils voudraient que chacun de leurs malades pût habiter une paillote indépendante entourée d'un jardin de vingt-cinq mètres sur vingt-cinq.

Ils voudraient que tous les lépreux de l'Annam leur fussent confiés, car ni le nombre, ni l'horreur des mutilations ne les effrayent. Ils voudraient confondre la Science et la Foi sous la même loi de Bonté. Ils guérissent et ils consolent. Mais il faut vivre, d'abord ; vivre. .. « par un de ces soirs d'Annam où la douceur de vivre est exquise » Vivre à l'aube aussi, lorsque le fil d'or se déroule à l'Orient et qu'ils est, pour les malades qui le regardent, le symbole de l'espoir retrouvé grâce à la Science, à la Foi, à la Pitié françaises. Vivre ! Ne plus se regarder soi-même avec effroi ; espérer ; aimer ; travailler.

Le Dr Le Moine et le R. P. Maheu sont partis pour la croisade sainte, le long des routes d'Annam et de Cochinchine. Les voici, arrêtés chez nous. Ils nous disent: « Combattre la lèpre ce n'est pas combattre contre les lépreux. »

Hier soir, pendant qu'ils parlaient, de belles images passaient sur l'écran : des moignons et des trognes, des bedaines et des gueules, des sources d'horreur et de pus. Cependant, assise dans un fauteuil voisin du nôtre, une jeune femme, avait allongé ses mains fines et souples, qu'une alliance éclairait ; ses bottines achevaient harmonieusement la ligne longue et mince de sa cheville...

Vous qui portez le bonheur dans vos mains, la grâce et la santé dans vos corps, Saïgonnais, ne marchandez pas avec la Pitié. Ne laissez pas repartir le Dr Le Moine et le

R. P. Maheu sans leur avoir fait remettre votre part, si modique soit-elle, pour aider à la guérison des impurs, à leur résurrection.

Henry DANGUY

---

UN FLÉAU QUI S'ÉTEND

par Léon LAUNOY,

professeur agrégé de la Faculté de Pharmacie de Paris

(*Les Annales coloniales*, revue mensuelle illustrée, juin 1930, p. 14)

De Saïgon, un correspondant inconnu nous adressait, il y a quelques semaines, deux exemplaires d'un journal local, datés des 26 février et 4 mars 1930. Un peu surpris de cet envoi, nous déchirions pour les déplier, la bande de papier réunissant ces feuilles. Encadrés d'un trait au crayon bleu, les articles soulignés à notre attention, ne pouvaient nous échapper.

L'un d'eux nous apprenait la fondation à Saïgon, en 1924, par le docteur Cognac, d'un Institut prophylactique pour le diagnostic et le traitement des maladies vénériennes, dont l'organisation avait pris comme modèle l'Institut du Dr Vernes, de Paris. L'Institut de Saïgon annonçait la prochaine inauguration de ses nouveaux services.

Le second article nous révélait l'Asile des lépreux de Qui-Hoa (Annam). Tout en rendant justice, à part nous, aux mérites du Dr Tung, directeur actuel de l'Institut prophylactique de Saïgon, et souhaitant à son établissement la plus complète prospérité, vous ne serez pas surpris, lecteurs des « *Annales coloniales* », que l'annonce de la campagne de conférences entreprise par le Dr Le Moine, à l'instigation du père Maheu, auprès de la population saïgonnaise, pour l'intéresser au sort de la léproserie de Qui-Hoa, nous ait particulièrement frappé. Aussi, retenant l'existence de cette léproserie, en Annam, nous nous promettons à la première occasion, de joindre la voix des *Annales coloniales*, à celle du Père Maheu et de ses coadjuteurs de tous ordres qui font appel à la clairvoyance et à la générosité des Français d'Indo-Chine, en faveur de la colonie de Qui-Hoa.

Vous tous donc, qui savez ce que c'est que la lèpre, ne confinez pas vos piastres en de stériles retraites ou d'aléatoires placements. Prélevez sur votre trésorerie quelques-unes de ces monnaies d'or. Qu'elles aillent grossir le pécule du Père Maheu. Cet apôtre a besoin de 20.000 piastres par an, pendant cinq ou six ans, pour que vive l'œuvre hautement humanitaire, de la léproserie de Qui-Hoa. À la digue élevée en Indo-Chine contre la lèpre, contre ce fléau qui s'étend, vous saurez, Français d'Indo-Chine, ajouter votre pierre.

.....  
Et puisque la léproserie de Qui-Hoa, fondée par le Père Maheu, fut le point de départ de cet article, disons qu'en Annam, dans la seule province de Binh-Dinh, qui compte 700.000 habitants, le Dr Le Moine estime à 1.203 le nombre des lépreux. Pour tout l'Annam, ces malades seraient au moins 12.000. D'après ses fondateurs, la léproserie de Qui-Hoa, pourrait recevoir 1.000 à 1.500 malades. Elle constituerait donc un centre important de lutte contre la lèpre. Où en est-elle actuellement ? En mars dernier, 60 pensionnaires seulement formaient la colonie de Qui-Hoa ! Quel dur chemin encore à parcourir, pour arriver au but... It is a long way to Tipperary...

.....  
Nouvelles de l'Annam

La léproserie de Qui Hoa et la santé du R. P. Maheu  
(*L'Écho annamite*, 5 septembre 1930)

La léproserie de Qui-Hoa n'a pas de chance. Après le Dr Le Moine, qui a dû aller prendre son congé en France, le R P. Maheu part à son tour, sur l'ordre des médecins. Le P. Maheu, épuisé, est, en ce moment, en traitement à l'hôpital de Hué

L'œuvre n'est portant pas abandonnée; ni le résident de Quinhon, ni le docteur de l'hôpital, ni la Mission n'y renoncent. Un remplaçant sera désigné au R. P. Maheu et on a bon espoir de voir, dans quelques mois, des religieuses assurer le fonctionnement de la léproserie.

Cela ne nous empêche pas de penser que le gouverneur général ne devrait pas s'en désintéresser.

Nous souhaitons au R P Maheu une prompte guérison, pour se dévouer à nouveau à ses malades.

---

ANNAM  
LES ÉVÉNEMENTS ET LES HOMMES  
Secours et dévouement arrêtés  
(*Les Annales coloniales*, 9 septembre 1930)

Le Père Maheu, qui a entrepris l'oeuvre importante de la léproserie de Qui-Hoa, n'ayant pas reçu, comme il l'espérait, l'aide financière et du gouvernement et de la charité publique, tant européenne qu'annamite, se voit obligé d'arrêter tous les travaux commencés et déjà en bonne voie d'exécution.

Il remercie chaleureusement tous ceux qui, à un titre quelconque, l'ont déjà aidé jusqu'ici et qui ont ainsi travaillé efficacement. à l'œuvre de la collaboration franco-annamite.

---

Saïgon-Cholon  
Un comité provisoire pour venir en aide à la léproserie de Qui-hoà (Sud-Annam)  
(*L'Écho annamite*, 11 septembre 1930)

À la suite des articles parus dans les journaux du Tonkin et de la Cochinchine, sur la léproserie de Qui-hoà (Annam), M. François Su, diamantaire, en sa qualité de membre du Grand Conseil des intérêts économiques [et financiers] de l'Indochine, a été voir M. le gouverneur général et a attiré soit attention sur l'intérêt du projet du projet du R. P. Maheu.

Vu le manque de crédit, le chef de la Colonie a manifesté ses regrets de ne pouvoir aider cette œuvre, mais a promis, toutefois, de contribuer à l'édification de la cité des lépreux, par une petite subvention.

Par ailleurs, sur la suggestion de M. François Su, M. Pierre Pasquier a accepté volontiers le projet d'une loterie au profit de l'œuvre.

A cet effet, un comité provisoire a été constitué, dont voici la composition.

Président : M. Nguyễn van Su dit François Su, diamantaire, propriétaire foncier, membre de la Chambre de commerce de Saïgon, membre du Grand Conseil des intérêts économiques [et financiers] de l'Indochine, membre de la Commission des réformes de Cochinchine ;

1<sup>er</sup> vice-président : M. Pham van Thuân, médecin indochinois ;

2<sup>e</sup> vice-président : M. Nguyễn Minh Chiêu, propriétaire, commerçant à Saïgon ;

Trésorier : M Paul Lê van Gông. directeur de la Société annamite de crédit et de la Cie annamite d'assurance automobile, à Saïgon ;  
Trésorier adjoint : M. Nguyễn tung Loc, industriel, à Saïgon ;  
Secrétaire : J.-B. Ng. trung Vinh, propriétaire, à Saïgon ;  
Secrétaire adjoint : Ng. v. Khanh dit Paul Marchet, directeur du *Phare indo-chinois* à Saïgon ;  
Membres : MM. Lê hoang Muu, rédacteur en chef du *Luc-tinh-tân-van*, à Saïgon ;  
Pham minh Kien, journaliste, à Saïgon ;  
Paul Ng. van Ton, propriétaire à Thi Nghé (Saïgon).

---

Conseil colonial  
(*L'Écho annamite*, 12 septembre 1930, p. 1)

M. de Lachevrotière demande que le gouvernement contribue pour 3.000 p. à la léproserie de Qui-hoà.

---

ANNAM  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 novembre 1930)

M. François Su, diamantaire, membre de la chambre de commerce de Saïgon et du Grand Conseil, a obtenu de M. Pasquier l'autorisation d'organiser une loterie destinée à trouver les sommes nécessaires à l'achèvement de la léproserie de Qui-hoà.

La résidence supérieure a réglé les 3.000 piastres d'arriérés qu'avait le R.P. Maheu. M. de Monpezat a organisé une souscription qui a rapporté 2.000 piastres et le R. P. Maheu est rentré en France pour trouver des fonds afin d'agrandir encore la léproserie.

---

LES ÉVÉNEMENTS ET LES HOMMES  
À la léproserie de Qui-hoà  
(*Les Annales coloniales*, 20 novembre 1930)

La léproserie a pu commencer à fonctionner de suite grâce aux fonds donnés par les provinces intéressées sous le contrôle de l'Administration et celle-ci assume les frais de nourriture des malades et les soins médicaux, sous la direction de la mission de Qui-nhon — 150 lépreux sont déjà logés ou hospitalisés ; bientôt, ce nombre atteindra 200 ou 250.

Des espoirs peut-être exagérés nés de promesses particulières faites et qui n'ont pas toujours été remplies, ont placé l'entreprise dans une situation difficile par suite de travaux imposés par le fonctionnement de la léproserie mais entrepris, de ce fait, sans les moyens préalables indispensables.

Ces difficultés sont en voie de règlement grâce à l'intervention de la résidence supérieure en Annam et du gouvernement annamite.

À propos de la léproserie de Qui-hoà

À la suite de la démarche faite par un membre du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine auprès du gouverneur général pour obtenir une aide financière à la construction de la léproserie de Qui-hoà, M. Pasquier a exprimé

ses regrets de ne pouvoir aider cette œuvre, mais il a promis toutefois de donner une petite somme.

Le conseil colonial s'est préoccupé aussi de trouver quelques milliers de piastres, comme participation de la Cochinchine à l'œuvre si noble du R. P. Maheu.

Par ailleurs, M. Pierre Pasquier a accepté volontiers le projet d'une loterie, au profit de cette œuvre.

À cet effet, un comité provisoire a été formé, entre diverses personnalités indigènes.

D'autre part nous apprenons que le R.P. Maheu doit partir, sur l'ordre des médecins, et dans le plus bref délai possible.

Le P. Maheu est vraiment épuisé et les soucis de ces derniers mois n'y sont certainement pas pour rien. Il est, en ce moment, en traitement à l'hôpital de Hué.

L'œuvre n'est pourtant pas abandonnée, car ni M. le résident actuel de Qui-nhon, p.i., le docteur de l'hôpital, ni la mission n'y renoncent. Un remplaçant sera désigné au R.P. Maheu et on a bon espoir de voir dans quelques mois des religieuses venir assurer le bon fonctionnement de l'œuvre.

Cela n'empêche pas de penser que le gouverneur général ne devrait pas se désintéresser de la léproserie et tout ou presque tout abandonner à l'initiative privée ou simplement provinciale, ou plus exactement inter-provinciale, puisque l'œuvre reçoit les lépreux de trois provinces.

Nous souhaitons au R. P. Maheu une prompte guérison et un prompt retour en Annam avec son ami le Dr Le Moine, parti lui aussi en congé, et nous espérons que tous deux aideront au développement de l'œuvre humanitaire qu'ils ont entreprise.

---

CAMBODGE  
LES EVENEMENTS ET LES HOMMES  
Pour la léproserie de Qui-Hoà  
(*Les Annales coloniales*, 16 décembre 1930)

Le dimanche 9 novembre et le lundi 10, de grands matches de foot-ball Association ont été organisés sur le terrain du Phnôm, à Pnom-Penh, au profit de la léproserie.

---

ANNAM  
LES ÉVÉNEMENTS ET LES HOMMES  
Le départ du R. P. Maheu  
(*Les Annales coloniales*, 27 décembre 1930)

Le R.P. Maheu, directeur du Cercle d'études franco-annamite de Qui-nhon et de la léproserie de Qui-hoà, vient de s'embarquer pour la France afin de refaire sa santé fortement ébranlée par de longues années de labeur à la colonie.

La veille de son départ, les Amis du Cercle d'études ont tenu à organiser un thé en son honneur.

Après une courte allocution du président du Cercle, qui lui souhaita une bonne traversée et un prompt retour, le résident de France à Qui-nhon prit la parole et exprima au R.P. Maheu toute la sympathie de la population européenne de Qui-nhon.

---

ANNAM  
NÉCROLOGIE

R. P. Maheu

*(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 mars 1931)*

C'est avec une vive douleur que nous apprenons le décès du R. P. Maheu.

Le R. P. Maheu, rentré en France depuis trois mois, vient de mourir à Paris le 27 février. Il était âgé de 61 ans et résidait en Annam depuis 1895. Il passa toute sa vie à Lang-Song, près de Quinhon, où il fonda une imprimerie actuellement très prospère.

Ces dernières années, de concert avec le docteur Le Moine, il se dévoua à l'œuvre des lépreux, en construisant pour eux un établissement remarquable, malheureusement inachevé.

Le père Maheu était un gros travailleur dont la perte sera vivement ressentie dans le Sud-Annam.

Nos condoléances vont à la Mission et au docteur Lemoine, son fidèle collaborateur.

---

#### COCHINCHINE

##### LA VIE ADMINISTRATIVE

Pour la léproserie de Qui-hoà

*(Les Annales coloniales, 25 avril 1931)*

Par arrêté du 31 octobre 1930, M. le gouverneur général a autorisé l'organisation d'une loterie, au profit de la léproserie de Qui-hoà (Qui-nhon).

Étant donné le but humanitaire poursuivi par les organisateurs de cette loterie, le gouverneur de la Cochinchine vient de prescrire aux chefs de province de faciliter le placement des billets qui leur seront adressés ultérieurement. Le produit de leur vente et les souches devront être envoyés directement à M. François Su, demeurant à Saïgon, n° 68, boulevard Bonard, président du comité d'organisation.

---

#### TONKIN

La vie administrative

Tirage de tombola

*(Les Annales coloniales, 5 novembre 1931)*

Le comité de la loterie au profit de la léproserie de Qui-hoà a l'honneur d'informer le public que tous les billets de cette loterie ayant été placés le tirage a eu lieu le 20 septembre 1931.

---

#### Des religieuses pour les lépreux

*(L'Éveil économique de l'Indochine, 10 juillet 1932)*

La presse saïgonnaise se félicite de l'arrivée prochaine en Indochine de franciscaines missionnaires de Marie qui viennent pour se dévouer aux lépreux. Leur premier établissement sera en Annam à la léproserie fondée à Qui-hoà, province de Qui-nhon, par le regretté père Maheu et le docteur Le Moine.

Quelques-unes s'occuperont peut être aussi de la nouvelle léproserie qu'un missionnaire est en train de fonder près de Djiring, sur le passage de la route de Saïgon à Dalat.

Cette dernière léproserie est destinée aux Moïs, l'idée du P. Maheu a fait souche et le P. Cassaigne curé de Djiring, a déjà pu y accueillir plus de soixante quinze malheureux qui resteront, malgré tout les efforts du Père, éloignés de la doctrine chrétienne. Il s'agit donc bien dans l'espèce d'une œuvre de pure charité.

D'ailleurs, l'Administration a tenu à participer à l'entretien de ces lépreux et les subventionne quotidiennement à raison de 0 \$ 20 par tête.

Malade, le P. Cassaigne a dû rentrer en France pour prendre quelque repos, mais un autre Père le remplace. En effet, bien que souffrant lui aussi le P. Sion a accepté de poursuivre l'œuvre de dévouement et d'abnégation.

D'après *l'Opinion*

Chez les lépreux  
(*Les Annales coloniales*, 9 août 1932)

Des religieuses vont quitter ces jours-ci la France pour se consacrer au service des malheureux lépreux.

Ces vénérables religieuses viennent se dévouer dans le premier établissement en Annam, à la léproserie fondée à Qui-hoà (Qui-nhon) par le regretté Père Maheu.

En effet, il existe quatre asiles ; celui bien connu de Qui-hoà, œuvre du regretté P. Maheu ; celui de Mytho [Cùlaorông], de Than-Hoa, et, enfin, un nouvel établissement qu'un missionnaire est en train de fonder près de Djiring, sur le passage de la route de Saïgon à Dalat. [...]

Le cancer, le trachome et la tuberculose en Indochine  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 2 avril 1933)

[...] L'expérience des dernières années, dans trois cas particuliers — cancer au Tonkin, léproserie de Qui-nhon et Institut antituberculeux de Huê — ont prouvé que les promoteurs, après un premier petit effort assez tapageur, s'empressent de laisser l'institution à la charge du budget dans la proportion de 90 %. [...]

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL  
La détresse d'un évêque d'Annam après un violent cyclone  
(*Les Annales coloniales*, 6 janvier 1934)

La mission de Qui-nhon (Indochine) avait été déjà durement éprouvée en 1932 par deux violents cyclones, dont l'un avait renversé 27 églises ou chapelles dans la partie nord de la province de Binh-Dinh. Une troisième fois, cette année, un cyclone d'une extrême violence a ravagé cette pauvre région, et mis dans une grande détresse l'évêque de Qui-nhon, Son Exc. Mgr Tardieu, des Missions étrangères de Paris.

Des ruines partout : toitures emportées par l'ouragan, murailles endommagées ou renversées, à l'hôpital de Binh-Dinh, à l'un des orphelinats de Go-Thi, au petit séminaire de Lang Song, au grand séminaire de Qui-nhon, à l'évêché, à la léproserie des franciscaines missionnaires de Marie à Qui-hoà. À l'imprimerie de la mission, les machines sont restées sous l'eau, qui les a gravement endommagées. L'autre orphelinat de Go-Thi a été complètement rasé par la tempête et les deux noviciats de Binh-Dinh et

de Go-Thi se sont écroulés, ensevelissant sous les décombres les malheureux qui s'y étaient réfugiés : 16 victimes et un grand nombre de blessés !

Toutes les paroisses de la région où le cyclone a fait rage ont eu plus ou moins à souffrir ; on y comptait 110 églises ou chapelles : de 40 il ne reste rien, et toutes les autres ont subi des dégâts pour la plupart considérables. Sur les 15.000 chrétiens de la province, plus du tiers se trouve sans abri : à l'improviste et dans l'espace de quelques heures, ces pauvres gens ont vu disparaître maisons, meubles, vêtements, troupeaux, récoltes.

---

#### PRINCIPALES CONSTRUCTIONS ENTREPRISES OU TERMINÉES EN 1933-1934

(Rapport au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers et au conseil de gouvernement, 1934)

[124] Une route d'accès à la léproserie de Qui-hoà, aménagement du village et construction de logements pour les malades.

---

#### Déplacements EN INDOCHINE

(*Les Annales coloniales*, 7 juillet 1934)

Le 4 juin, le gouverneur général p. i. Graffeuil est arrivé à Pnom-Penh où il a été reçu par le résident supérieur et le résident-maire.

Pendant son séjour au Cambodge, il a visité Kampot et Kep.

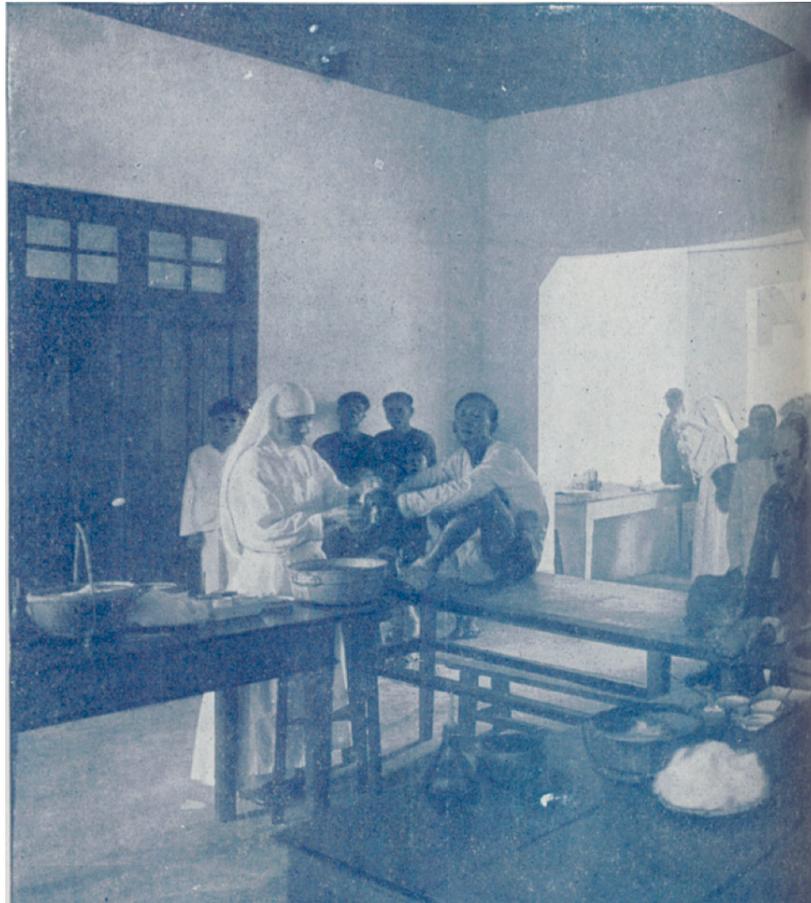
Le 27 mai, Sa Majesté Bao-Daï, accompagné du résident supérieur d'Annam, a visité la léproserie de Qui-hoà, l'œuvre admirable du Rév. Père Mahieu [*sic*].

Il a constaté avec satisfaction que les dommages causés par le typhon sont presque entièrement réparés et que l'œuvre se développe dans les meilleures conditions, grâce au dévouement et à l'abnégation des sœurs franciscaines et du révérend père Nicolas.

Sa Majesté Bao-Daï, après avoir félicité le personnel de son dévouement, s'est rendue à Hué, puis à Dalat pour un séjour indéterminé.

---

La léproserie de Qui-Hoa  
(*Monde colonial illustré*, mars 1935, p. 48-49)



Dans la salle de traitement.  
Des sœurs franciscaines soignent les lépreux. (Photo Huu-Tao).

La lèpre, la hideuse lèpre ! Cette maladie est bien connue des habitants, à quelque race qu'ils appartiennent. Les manifestations, même discrètes, de la lèpre sont bien décelées par les indigènes qui prenaient d'eux-mêmes les mesures d'isolement des porteurs du mal. Ces mesures rudimentaires et même barbares font exclure de la collectivité le lépreux qui transporte sa maison, hors du village, à un endroit désigné par les notables.

Les autorités françaises ont créé, dans tous les pays de l'Union indochinoise, des villages de lépreux, ou des léproseries officielles où l'internement était obligatoire.

Il s'agissait là d'une simple défense de la société contre des porteurs du mal, qui, étant entretenus, menaient une vie végétative, ne se souciaient de suivre un traitement long et pénible que lorsqu'il souffraient et n'avaient aucun goût pour une vie active qui eût été cependant un facteur primordial d'amélioration.

Actuellement, une conception beaucoup plus large se fait jour, qui tend à rapprocher de la vie normale ceux que la maladie condamnait à un éloignement définitif.

L'expérience tentée à Qui-Hoa, près de Quinhon, en Annam, est très intéressante à ce sujet.

Dans une vallée fertile largement ouverte sur la mer, bien isolée et jointe au centre proche de Quinhon par une route, se trouve placée la colonie hansénienne de Qui-Hoa.

Le Père Maheu fut l'animateur de cette œuvre.

Elle a été poursuivie avec un bonheur tel que les résultats apparaissent aujourd'hui particulièrement satisfaisants. L'entretien des lépreux est confié par contrat à la Mission, les médicaments sont fournis par le Service de l'Assistance médicale de l'Annam, le traitement est assuré par des sœurs franciscaines particulièrement compétentes par suite de leur spécialisation sous la direction technique du médecin de l'Assistance de Quinhon.

Les sœurs missionnaires franciscaines, dont le rôle bienfaisant est de rechercher à travers le vaste monde, toutes les misères à soulager et à consoler, en sont, en effet, à leur neuvième léproserie. Actuellement il y a plus de 300 lépreux à Qui-Hoa, et six sœurs leur donnent des soins avec un dévouement religieux.

Les lépreux qui viennent à Qui-Hoa sont volontaires. Les maisons, construites pour un ou deux lépreux ou pour une famille, sont propres et gaies, au long des rues qui groupent les originaires d'une même province, dans un cadre de liberté. Le lépreux bâtit, entoure d'un jardin son logis, l'entretient et le décore.

Les artisans : pêcheurs, charpentiers, menuisiers, maçons, exercent leur métier au bénéfice de leurs camarades. Un ancien secrétaire est maître d'école ; un orchestre est constitué. Des salles d'hôpital, une pharmacie parfaitement tenue, une salle de traitement permettent de donner régulièrement aux lépreux les soins les plus attentifs, suivant les méthodes les plus récentes. Des permissions peuvent être accordées aux lépreux que les obligations familiales ou religieuses, l'intérêt ou même la nostalgie poussent à partir revoir leur pays. Mais ils reviennent tous à Qui-Hoa, reprendre une vie que les sœurs s'ingénient à rendre heureuse et agréable.



La léproserie de Qui-Hoa. Les maisons construites pour un ou deux lépreux sont propres et gaies. Le lépreux bâtit, entoure d'un jardin son logis, l'entretient, le décore. (Photo Huu-Tao.)

OUBLIÉE OU DISPARUE,  
LA LÉPROSERIE DE PHU BAI NE FIGURE PLUS DANS CE RAPPORT

Principales constructions entreprises ou terminées en 1935-1936  
(Rapport au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers et au conseil de  
gouvernement, 1936)

Sur fonds d'emprunt

[125] Qui-nhon : Construction et achèvement d'un deuxième pavillon pour lépreux  
(femmes) à la léproserie de Qui-hoà.

Prophylaxie antilépreuse.

[137] En Annam, 705 lépreux étaient isolés dans les léproseries de Thanh-hoa, Qui-  
hoà, Kontum et Djiring.

40 Cochinchinois sont à Qui-hoà.

[138] La léproserie de Qui-hoà, en Annam, qui abrite plus de la moitié des lépreux  
isolés, continue à être un modèle. Le village est un des plus gais et propres d'Annam.

FRANCE D'OUTRE-MER  
INDOCHINE

L'empereur Bao-Daï reçoit M. J. Brévié.  
(*Le Journal des débats*, 7 février 1937)

[...] M. Brévié a visité les principaux établissements scientifiques et d'assistance,  
notamment l'Institut océanographique et l'Institut Pasteur de Nhatrang et la léproserie  
de Qui-nhon. [*sic* : Qui-hoà][...]

PRINCIPALES CONSTRUCTIONS ENTREPRISES OU TERMINÉES EN 1936-1937  
(Rapport au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers et au conseil de  
gouvernement, 1937)

ANNAM

a) Budget spécial.

[154] Léproserie de Qui-hoà : Construction d'un pavillon pour enfants et d'un  
bâtiment pour buanderie mécanique.

Le gouverneur général à Qui-nhon  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 12 janvier 1941)

QUINHON. 11 janvier. — Poursuivant sa tournée dans le Sud de l'Indochine, l'amiral  
Decoux s'est rendu dans la matinée du 11 janvier de Hué à Qui-nhon.

Il a été accueilli à son entrée dans la province de Binh-Dinh par le résident,  
M. Labbey, qui, à son arrivée au chef-lieu, lui a présenté les fonctionnaires et les  
notabilités françaises et annamites.

Dans l'après-midi, le gouverneur général a visité la léproserie de Qui-hoà fondée en 1929 sur l'initiative du Père Maheu et du docteur Le Moine, et qui abrite aujourd'hui 537 lépreux. L'établissement est installé au bord de la mer, dans une vallée fermée particulièrement salubre, et où tout a été fait pour permettre aux malheureux malades de poursuivre, en travaillant dans deux villages coquets et riants installés à leur intention, une vie aussi normale que le permet leur état.

Avant de quitter la léproserie, le gouverneur général a tenu à féliciter vivement les sœurs franciscaines qui la gèrent et le docteur Gouvil, médecin-chef de Binh-Dinh, qui en assure la direction technique, de l'abnégation, du dévouement et de la bonté qu'ils apportent tous les jours dans l'accomplissement de leur mission.

Dans la soirée, l'amiral Decoux a reçu en audience M. Portier, entrepreneur, membre du Grand Conseil ; M. Lamy, des Douanes et régies ; M. Davy, ingénieur des Travaux publics ; et M. Phan-Thân-Khuyen.

---

Les visites du gouverneur général  
(*L'Écho annamite*, 4 février 1942)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Decoux-agenda\\_1940-1945.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Decoux-agenda_1940-1945.pdf)

Dalat, 3 fév. — L'amiral Decoux, gouverneur général de l'Indochine, a reçu, à Dalat, le 3 février, M. William Bazé, directeur de la plantation Suzannah, et le docteur Le Moine.

---